



COMPTE-RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR JEUDI 9 OCTOBRE 2025- 20H00

Muriel LABRUX, présidente de l'OMS, remercie l'ensemble des personnes présentes ce soir.

Présents : Angélito ZAMUDIO (président de l'ASSG Basket), Eric BLANC (président du Club d'Escalade Région Blancoise), Nathalie BACHELIER (trésorière de l'Association Sportive Collège Ste Anne), Mélanie BLANCHET (trésorière de l'Association Blancoise de Horse-ball), Marine MAZEROUX (présidente de l'Association Jeanne d'Arc), Lucie HUYGHE (présidente du Shotokan Karaté Le Blanc), Jean-Luc VANBAELEN (trésorier Les Brenne Savates), Eric STEVENOT (président du Roller Blancs), Mélissa HELION (secrétaire adjointe du Tennis Club Blancs), Nathalie TETE (trésorière de l'USB Football), Christophe FILLAUD (président de Compagnie Le Blanc Archer), Bastien LACQUEMENT (directeur de la Base de Plein Air), Michael MARCELOT (président du Club Dauphins Blancs), Pascal QUILLET (secrétaire du Club de Plongée Le Blanc), Willy BRAUDEL (président de l'Association 42km195), Jean-Claude DECHATRE (président de Boule Sportive Blancoise), Joëlle BRUNET (présidente Les Attelages Blancs), Nathalie CORBEAU (1^{ère} Adjointe au Maire et Conseillère Départementale), Sébastien PHILIPPE (président de la Pétanque Blancoise), Laurent ROUILLARD (salarié du Judo Club Blancs), Christophe MINOT (président de l'Association Culturelle d'Aïkido Le Blanc), Cyrille BAPTISTE (président de Le Blanc Athlétisme et secrétaire de l'Association Sportive Lycée Pasteur), Marc DEVAUX (président du Billard Club Blancs), Samuel SAVARY (trésorier du Volley-Ball Blancs), Georges MARTINO (président du Vélo Club Blancs VTT), Gilles LHERPINIERE (Maire de Le Blanc), Marion DUPUIS (Judo Club Blancs), Christophe RICHET (trésorier du Judo Club Blancs), Patric CRON (Membre de la Commission Sport Ville), Nelly NOUMET (Adjointe Administrative), Jérôme PERRIN (Maire Adjoint au Sport), Francis TREMBLAIS (membre de l'OMS et vice-président du Tennis de Table Brenne Le Blanc), Carole PAIN (secrétaire OMS), Muriel LABRUX (présidente de l'OMS), Wilfried ROBIN (membre OMS et élu municipal).

Excusés : Sophie BERANGER-FROUIN (directrice du collège Sainte Anne) représentée par Nathalie BACHELIER, Didier INGREMEAU (président du Club Modéliste Blancs), Amandine HERPIN (présidente de l'Association Blancoise de Horse-ball) représentée par Mélanie BLANCHET, Frédéric BARANGER (membre OMS et commission installations sportives), Maryline AUJEAN (membre commission sport ville), Vincent VALET (président du Club de Plongée) représenté par Pascal QUILLET, Damien DE RUFFRAY (président du Brenne Triathlon) représenté par Pascal QUILLET, Paul-Richard GUILLON (président du Volant Blancs), Charline DENIS (membre OMS).

Absents : Mme ROUET-HEMERY (Association Equestre l'Épineau), Charly METAIS (Cap et Handi), Patrick BRET (CARGAC Rando), Gérard AUBERT (Club Sportif et de Loisirs de la Gendarmerie), Marie-Claude FEYDEAU (Ecole Française de Parachutisme Le Blanc) souci de communication sur adresse mail qui explique la raison de leur absence, Isabelle MONGET (Fitness Form), Claude VIALLET (Handball Club Le Blanc), Emmanuel DPULANT (Le Golf des Rosiers), Frédéric TIRET (Lycée Pasteur au Galop), Bernard HOFFMANN (Tir Sportif Blancs), Michael RETALI (Association Sportive Collège les Ménigouttes)

Muriel LABRUX, présidente de l'OMS, informe de la démission de deux membres du bureau : Charline DENIS et Caroline ROQUEL. L'appel à candidature se fera lors de la prochaine assemblée générale.



I/ Appel des clubs

Wilfried ROBIN, membre de l'OMS, procède à l'appel des clubs.

II/ Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 7 décembre 2023

Contre : 0 ; Abstention : 0

Le compte-rendu du comité directeur du 7 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

Rappel : Les comptes-rendus (comité directeur et assemblée générale) sont publiés sur le site internet de l'OMS.

III/ Nouvelle saison 2025-2026

1- Commissions

a- Installations Sportives

Les membres de la commission sont Frédéric BARANGER qui s'excuse de ne pas être présent ce soir et Wilfried ROBIN.

La saison sportive 2024-2025 a été une saison intense, tout comme les précédentes années. L'ensemble des équipements est fortement utilisé et sollicité, ce qui laisse peu de possibilités de modifications et d'évolution au fil de l'année.

Le grand nombre d'associations présentes sur notre territoire, leurs besoins en volume horaire et le nombre d'infrastructures disponibles, définissent le cadre général pour les plannings de la nouvelle saison sportive.

Nous saluons la volonté de tous afin d'arriver à un équilibre entre les besoins de chacun et le nombre de créneaux qui ont pu être mis à disposition.

Concernant le suivi des travaux, depuis l'année dernière, un nouveau protocole est en place entre l'OMS et les services techniques de la ville. Ce dispositif amène une meilleure visibilité sur les demandes en cours et traitées. Précédemment, les demandes de travaux étaient transmises immédiatement par mail aux services techniques de la ville, cela était fastidieux pour assurer le suivi lorsqu'il y avait besoin de revenir en arrière. Un tableau a été mis en place pour regrouper les informations : date de la demande, nom de l'association, nom de l'installation, objet de la demande, date de transmission aux services techniques, date de programmation des travaux. Le tableau peut être consulté à tout moment auprès de l'OMS. Malgré cela, il y a des demandes qui nécessitent des relances pour leur prise en compte. La Municipalité dispose de nombreuses infrastructures plus ou moins vieillissantes, ayant besoin d'un entretien régulier. Les utilisateurs apprécieraient que ces demandes et traitements soient gérés avec équité.

Nous vous rappelons que les utilisateurs des installations sportives doivent laisser celles-ci dans un état général acceptable pour les utilisateurs suivants. Muriel LABRUX demande à ce que les clubs veillent sur la bonne fermeture des portes et fenêtres de l'installation sportive lorsqu'ils quittent les lieux, et qu'ils participent à un nettoyage simple et efficace (coup de balai et de raclette) des vestiaires de l'installation afin de les rendre dans un état acceptable pour les prochains utilisateurs.

Mot de Wilfried ROBIN, membre de la commission, « Au gymnase Jean-Moulin, une nouvelle porte d'entrée a été installée et le tableau d'affichage pour les scores a été réparé. Il se peut que certains créneaux d'installations soient bloqués pendant les prochaines vacances scolaires du fait d'un nettoyage des installations par la ville, les clubs concernés seront prévenus. »



b- Subventions de fonctionnement

Charline DENIS est démissionnaire de la commission subvention de fonctionnement.

Samuel SAVARY remercie la Municipalité pour le maintien du montant de la subvention de fonctionnement à 38000€.

La subvention est déterminée sur le nombre de licenciés de la saison 2024-2025, l'âge des licenciés et le niveau de pratique.

La Municipalité va vous communiquer une correspondance pour vous dire que les demandes de subvention doivent être faites convenablement. Dans la foulée, l'OMS va vous transmettre très prochainement un courrier pour vous préciser les modalités, afin que nous puissions pré-étudier les dossiers. Vous aurez la possibilité de retourner le dossier soit par mail avec les justificatifs, soit en présentiel avec trois dates proposées : le 12, 17 et 19 novembre.

Pour rappel, les associations pouvant y prétendre doivent être membres de droit à l'OMS et affiliées à une fédération. L'imprimé Cerfa est déjà en ligne sur le site de la Municipalité avec une date butoir au 15 décembre. Il vous manquera juste le montant de la subvention à communiquer sur le Cerfa mais qui sera calculé lors de la commission et transmis auprès de vous fin novembre.

c- Aide à la formation diplômante

Les membres de la commission sont Wilfried ROBIN, Philippe BOUCHERON, Francis TREMBLAIS et Caroline ROQUEL démissionnaire.

Muriel LABRUX rappelle que l'OMS a financé 36 dossiers de formations diplômantes à hauteur de 80% l'année précédente. Nous avons une subvention de la Municipalité à hauteur de 2740€ et le reste sur nos fonds propres.

Pour 2025, le courrier et le formulaire ont été envoyés courant septembre. A ce jour, nous avons reçu un seul dossier, alors n'hésitez pas. Pouvoir vous aider dans vos formations est vraiment une chose importante.

La commission aura lieu le 25 novembre 2025. Les dossiers doivent être retournés au plus tard le 1^{er} novembre.

d- Remise des récompenses

Les membres de la commission sont Jérôme PERRIN, Frédéric BARANGER et Francis TREMBLAIS.

La date de la remise des récompenses sera le vendredi 26 juin 2026, à 18h30. Nous allons nous renseigner si la salle des fêtes est disponible. Nous nous sommes rendu compte que cela était plutôt sympathique de le faire à la salle des fêtes et cela évite de bloquer les créneaux du gymnase.

Pour rappel, le Comité Départemental de la Jeunesse et des Sports recherche des bénévoles femmes à récompenser. Cette année, l'OMS n'a reçu qu'un seul dossier masculin du Club d'Escalade. Celui-ci sera soumis au contingent 2027. Jérôme PERRIN insiste sur le fait qu'il est important de mettre en valeur des femmes bénévoles dans le milieu du sport et qu'il est persuadé que certaines auraient le mérite d'être reconnues.

e- Challenge Interclubs

Comme déjà annoncé précédemment, l'OMS souhaite remettre en place le challenge sportif. Cela était plutôt apprécié lorsqu'il existait. Pour cette première édition, nous souhaitons le faire sous un format interclubs. La date retenue serait le weekend du forum des associations. Nous garderons l'espace de la bulle. Le matériel sera déjà sur place pour au moins les associations faisant des animations le jour du forum. Carole avait rencontré les clubs fin 2024-début 2025, 16 avaient répondu être intéressés pour animer ou participer au challenge. Nous souhaitons créer une commission pour ce challenge sportif. Cela serait bien qu'au moins un membre de chaque club soit représenté pour proposer des idées d'épreuves. La



première réunion de cette nouvelle commission sera le jeudi 20 novembre, à 18h, à la salle de réunion OMS. Merci de nous faire part par mail de votre intention de participer à la commission.

Muriel LABRUX demande si cela intéresserait des personnes ?

Michael MARCELOT, président des Dauphins Blancs, demande s'il est possible de mettre une piscine dans la bulle.

Muriel LABRUX répond que non mais il peut être envisagé de faire une épreuve dans la Creuse plus des activités diverses. Cela est important de mettre en place cette commission pour faire un « brainstorming » : réfléchir sous quel format, quelle durée, quel ordre...

Patrice CRON, élu et membre de la commission sport, s'est rendu compte que sur les précédentes éditions, ce n'était pas forcément les licenciés des clubs qui étaient représentés.

Muriel LABRUX, rebondit que certains clubs sont intéressés pour faire un challenge interclubs. C'est une tentative. Le fait de tout réunir à la bulle nécessiterait moins de bénévoles, serait d'avantage sécurisé, les licenciés auraient déjà leur assurance par le biais de leurs clubs. Elle propose aussi qu'un club tienne un stand buvette restauration ou pourquoi pas faire venir un food-truck.

Marine MAZEROUX, présidente de l'Association Jeanne d'Arc, pense que tous les licenciés n'ont pas encore leur licence de nouvelle saison qui les couvre début septembre.

Samuel SAVARY, trésorier OMS, répond qu'il y a certainement une possibilité de prolonger la licence de l'ancienne saison sportive. Cela dépend peut-être des fédérations.

Muriel LABRUX rappelle qu'on ne serait pas sur des sports à risque. Le but aussi de ce challenge sportif est de recréer du lien entre les associations et d'apprendre à se connaître.

2- Mini-Bus

Muriel LABRUX remercie la carrosserie Perot pour les retouches de peinture faites gracieusement.

La participation par kilomètre parcouru pour subvenir aux dépenses d'entretien du minibus est à 0.15€. Nous proposons que la participation passe à 0.20€ le kilomètre, cela sera voté lors de la prochaine Assemblée Générale.

Pour l'utilisation du minibus, on vous rappelle que l'OMS dispose d'une boîte à clés (fixée à l'extérieur, à droite de la porte d'entrée) pour faciliter le dépôt de la clé du minibus lorsque les bureaux sont fermés. Le code change régulièrement et est communiqué dans la confirmation de réservation du minibus, envoyée au club par mail.

On vous demande d'être vigilant et vérifier qu'il n'y est pas de pancarte de stationnement interdit mise devant le parking lorsque le club dépose le minibus. Si c'est le cas, le minibus est à garer sur le parking Place René Thimel.

3- Communication

Nous vous informons qu'une revue spécial « Le Blanc Sport Santé » sera diffusée dans l'automne. Vous y retrouverez des interviews et articles des clubs qui proposent des créneaux dédiés au sport santé- bien être, ainsi que la Maison Sport Santé de la Brenne.

Cette année, en plus de la revue « Spécial Manifestations » et de la communication sur les réseaux sociaux, l'OMS vous propose de parler de vos événements sportifs tous les mois lors de la diffusion de la Matinale du jeudi matin sur la chaîne Radio Dynamo. N'hésitez pas à y répondre lorsque Carole vous transmet une fois par mois le formulaire d'annonces sportives à compléter et renvoyer par mail.

Pour rappel, l'OMS a créé en avril dernier un compte Instagram. Nous relayons, diffusons toutes vos informations. Cela fait plus de visibilité pour vous aussi. On essaie par tous les moyens de faire vivre le sport au Blanc dans la communication.



4- Forum des Associations

a- Bilan Forum des Associations

24 associations ont répondu au bilan du forum des associations, dont 15 associations sportives et 9 associations sociales et culturelles.

Niveau animations

Les points à améliorer et suggestions :

-Proposer d'avantage d'animations et communiquer sur les animations en les annonçant par système de haut-parleurs à l'intérieur et à l'extérieur de la bulle. Regrouper les animations sur un grand panneau d'affichage avec les créneaux tout au long de la journée. Mr le Maire répond à cette suggestion que le son serait inaudible comme la bulle n'est pas insonorisée comme il faut.

-Prévoir un temps d'échange le matin pour aider les associations dans leur fonctionnement associatif ou pour aborder des sujets, des échanges de pratique. Mme CORBEAU (ajointe au maire et conseillère départementale) répond que cela s'était déjà fait il y a quelques années avec un débat autour de thématiques.

Les points positifs :

-Optimisation des espaces pour les animations

-Appréciation globale de la présence de Radio Dynamo avec les interviews

Niveau déroulement du forum

Les points à améliorer et suggestions :

-Changer l'emplacement des associations chaque année pour tourner entre celles se trouvant devant et celles se trouvant au fond de la bulle. Patrice CRON (élu et membre de la commission sport ville) propose un circuit comme chez Ikéa où tout le monde doit passer et verra donc tous les stands. Jérôme PERRIN (maire adjoint au sport) dit qu'à partir du moment que chaque club anime bien son stand, il y aura du monde qui viendra.

-Prévoir un parking devant et derrière la bulle.

-Afficher les plans et liste des associations sur le stand de l'OMS.

-Prévoir une communication d'avantage axée sur les jeunes, en distribuant par exemple des flyers dans les écoles. Nathalie CORBEAU propose d'envoyer un mail à chaque école et que cela soit diffusé par l'application type ProNote des parents. Muriel est d'accord sur le principe, en plus de transmettre une affiche pour chaque école à mettre à l'entrée (ce qui a été fait cette année).

Les points positifs :

-Une bonne disposition des stands.

-La possibilité d'installer son stand la veille.

-Comme la météo le permettait, répartir les stands entre l'intérieur et l'extérieur a permis une meilleure circulation et moins de bruit dans la bulle.

-Une bonne organisation et un excellent accueil.

-Les associations regroupées par pôle.

-La buvette et restauration sur place agréable.

-L'ambiance conviviale.

-Une bonne fréquentation du public.

b- Prochaine date du Forum des Associations

La date du prochain forum sera le samedi 5 septembre 2026.



IV/ Questions Diverses

Muriel LABRUX constate la difficulté de trouver des bénévoles pour les associations sportives qui organisent des événements importants. L'idée serait de proposer dans le cadre de la RGPD (protection des données), que chaque association propose à ses bénévoles de rejoindre un fichier commun de bénévoles. Ce fichier se trouverait à l'OMS où l'on ferait signer un document à la personne qui donnerait ses coordonnées. Cela permettrait à l'association qui prépare une manifestation de récupérer ce fichier quelques mois à l'avance et de contacter les bénévoles qui y figurent et peut-être d'étendre son réseau.

Mr le Maire prend la parole : « En Mayenne, ils ont voulu proposer ce fonctionnement pour trouver des bénévoles, cela n'a pas fonctionné. Par contre, ils ont créé un club des bénévoles avec une fête des bénévoles et ça marche très bien ».

Muriel LABRUX explique que cela concernerait aussi les non-adhérents. Elle donne l'exemple de l'organisation du Brenn Triman où les bénévoles ne sont pas forcément des sportifs. Les bénévoles sont contents de prendre part de l'évènement et cela anime leur journée.

L'objectif est vraiment d'essayer de trouver des solutions au casse tête du recrutement des bénévoles. Samuel SAVARY rajoute « le but est qu'à terme, l'OMS puisse vous apporter un petit plus pour vous aider ».

L'information vous sera relayée par mail, avec un document d'autorisation de partage de vos données, ensuite vous adhérez ou non, mais nous tentons l'idée en tout cas.

Samuel SAVARY précise: « l'idée est que l'OMS collecte les données des bénévoles des différentes associations. Puis, quand une association a besoin de bénévoles pour sa manifestation, elle en fait la demande à l'OMS qui la transmettra directement auprès des bénévoles enregistrés dans le fichier, y joignant les coordonnées de l'association à contacter ».

Patrice CRON, élu et membre de la commission sport ville, pose la question : « Est-ce qu'on pourrait envisager, dans le cadre de la réduction des bouteilles d'eau en plastique, de fabriquer des distributeurs d'eau en se branchant au réseau public. Les personnes viennent boire avec leur cup. Cela peut se réfléchir pour les grandes manifestations. » Muriel LABRUX acquiesce et ajoute que cela est proposé au marathon de Paris par exemple.

Patrice CRON revient également sur l'idée de la présidente : « Il semblerait bien de mutualiser aussi un fichier de matériel mis à disposition des clubs. Cela se ferait en parallèle des moyens existants de la Municipalité. » Muriel LABRUX reprend : « Le but est de faciliter les démarches que font les associations quand elles mettent en place des manifestations. »

V/ Intervention de la Municipalité

Gilles LHERPINIERE, Maire de Le Blanc, s'exprime : « Un grand merci pour la façon dont vous gérez vos clubs et pour porter haut et fort les couleurs du Blanc. Je ne vais pas être très éloquent car nous sommes rentrés en campagne pré-électorale, je suis donc tenu à la réserve et je n'ai pas le droit de vous annoncer quoi que ce soit qui n'était pas prévu avant. Je laisse la parole à Jérôme. »

Jérôme PERRIN, maire adjoint au sport, prend la parole : « Nous vous remercions pour le temps que vous consacrez à vos associations. Nous allons voir pour faire passer au Conseil Municipal du 14 octobre, la demande d'approbation au Pass'Sport. Nous avons comparé entre l'ancienne et la nouvelle saison, le nombre de licenciés entre 6-13 ans passe de 301 à 304. Ce qu'on n'arrive pas à mesurer, c'est si des enfants ne se sont pas inscrits à un sport parce qu'il manquait cette aide de 50€. Mr le Maire a proposé qu'on se substitue à l'Etat dans la moindre mesure. On est parti sur le calcul d'un couple avec enfants et un coefficient familial inférieur ou égal à 1500€, ce dernier aura le droit à l'aide de 50€. Je répète bien qu'il s'agit uniquement des enfants blancois avec des associations blancoises. Il y a une exception à la règle, c'est



l'Association Blanchoise de Horse-ball, comme il n'y a pas de club d'équitation sur Le Blanc. Les dossiers devront être remis par la famille à la commune en version papier ou en lien dématérialisé sur le site de la Mairie avant le 15 novembre. L'attribution se fera à hauteur de 50€ par enfant par licence acquittée.

Nathalie CORBEAU, 1^{ère} adjointe au maire et Conseillère Départementale, conclut : « Je rappelle qu'au niveau du département, les enfants de 6 à 17ans peuvent bénéficier de l'aide à la Licence Sport en Indre en fonction du montant de la licence, de 20€, 30€ à 40€. Et si jamais, ils font un deuxième sport, ils peuvent bénéficier de 50€. Il faut que le club soit uniquement affilié à une fédération. Je rappelle aussi que vous avez jusqu'au 15 octobre pour déposer votre dossier FAR. Je vous souhaite à tous une belle saison sportive. »

Fin du comité à 21h15, suivi du pot de l'amitié.

Fait à Le Blanc, le 17 octobre 2025.

LABREUX Juriel
Présidente

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS LE BLANC

